



Contribution de Claudine GEORGES

claudine.georges74@gmail.com

Un voyage dans la métropole : "une mise à disposition... une recherche de valorisation... et place à l'imagination"

La rencontre du Conseil de développement autour du thème "le voyage dans la métropole" a permis un débat sur un parcours "hors Nantes" avec des approches différentes suivant les groupes constitués. Il s'agissait de tracer un parcours de connaissance qui favoriserait le lien entre les différentes communes. Chaque groupe a opté pour un point de départ particulier : le choix de la description d'une commune pour s'évader ensuite vers les autres de la métropole, une organisation par secteur pour trouver des similitudes ou des différences, un regroupement par thème ou la signalisation de lieux particuliers dans chacune des communes à la recherche de bases d'appui. Quelle que soit la démarche utilisée, on retrouve la volonté de faire connaître la diversité.

La contribution de Michel Juvet et François Colson, sur l'aménagement pour la programmation Loire secteur Sainte-Luce/Thouaré/Mauves, montre parfaitement l'orientation choisie dans le cadre d'un territoire ouvert, multifonctionnel grâce à la collaboration des acteurs locaux, des élus et des services des communes concernées. Cette volonté a été révélée dernièrement dans la presse, aussi à Couëron où dans une démarche appelée "Arrêtez de tourner en rond", les élus incitent à voir le patrimoine industriel, architectural ou naturel d'une autre façon, en partenariat avec les associations.

En effet, il est temps d'avoir une autre approche, de ne plus concevoir des projets qui se juxtaposent, servant la cause d'une association ou un intérêt particulier sans un regard plus ouvert sur les relations existantes entre les domaines adjacents. Ce serait une façon de déterminer les véritables besoins qui permettent d'engager alors des contrats de co-développement avec la métropole.

La métropole a amorcé une orientation, reprise dans certaines communes périphériques, la notion de "trame verte et bleue". Il s'agit d'appliquer les conditions de mise en place de la réglementation d'intérêt écologique portée par le document d'urbanisme suivant la vision politique du territoire. Elle favorise une lecture globale de la nature pour valoriser les paysages, elle s'appuie sur les évolutions passées afin d'imaginer les évolutions futures.

La trame verte et bleue est multifonctionnelle, elle utilise le croisement des regards. La connaissance des caractéristiques environnementales et naturelles va inviter la communauté de vie à partager les enjeux de la commune mais aussi à les projeter au sein de l'intercommunalité. En conséquence, pour mettre en lumière et préserver les continuités écologiques, il serait nécessaire de choisir les formes urbaines et de localiser de façon préférentielle les zones constructibles.

Il est à regretter que, très souvent, les orientations d'aménagement, par leur nombre et leur morcellement, n'ont été établies qu'en fonction de la découverte de disponibilité d'espaces dans le seul but de créer des ensembles urbains pour satisfaire l'accroissement de logements sociaux et abordables. Ne serait-il pas possible de changer les habitudes de travail en utilisant ce nouvel outil ?

Les OAP prévues pourraient être requalifiées par secteur géographique afin de prévoir les différentes actions ou opérations qui relaient l'ensemble des problématiques : habitat, stationnement, transports, paysage, environnement, développement économique et renouvellement urbain, avec comme priorité le lien entre les espaces. Pour ce faire, les grandes voies de circulation, comme il a été proposé dans les ateliers citoyens, trame verte et bleue, pourraient être le support du grand paysage métropolitain : "elles traversent différentes communes, croisent des corridors écologiques, sont le support de transports en commun, d'accès aux quartiers".



On peut aussi mettre l'accent sur les rivières, ce que notre groupe avait envisagé. N'est-ce pas le long des rivières que furent implantés les premiers chemins au temps du néolithique ?

Il est donc possible, à partir de sites à enjeux situés le long d'un axe paysager, d'une route ou d'une rivière d'indiquer des corridors qui prennent en compte des continuités écologiques associées aux activités humaines passées, existantes ou futures, tels les sites archéologiques et historiques, les paysages, l'agriculture, le bâti ancien et l'urbanisation, les zones d'activités économiques et d'exploitations éducatives, sportives et culturelles, les transports et l'ensemble des orientations d'aménagement prévues.

Ces sites à enjeux doivent être proposés par les élus qui sollicitent les organismes, les associations à travailler ensemble pour établir la connaissance et montrer l'inter-fonctionnalité de la partie du territoire où l'on accède.

Pour être plus précise, je vais prendre pour référence, la commune de La Chapelle sur Erdre où je réside. Un site à enjeux de première importance serait le château de l'hôpital à Gesvrine. Cette propriété est située dans une zone urbanisée au milieu d'un parc d'intérêt écologique reconnu. Ce lieu est le témoin de l'histoire de la région à différentes époques et les corridors qui pourraient être issus de ce site peuvent être des témoins d'une grande diversité des fonctions :

- fonction écologique vers l'Erdre et la vallée du Gesvres, grand réservoir de la faune et de la flore, parcs et bois aux essences d'arbres exotiques ou adaptées aux zones humides
- fonction historique et archéologique avec le passage de populations depuis les temps reculés, l'installation des gallo-romains ainsi que la découverte d'un artisanat archéologique à la Babinière, la présence de propriétés et châteaux dont les propriétaires ont contribué à l'histoire du territoire
- fonction cheminements doux pour tous pour le sport, la promenade ou la détente avec la traversée de villages pittoresques, la reconnaissance d'anciens itinéraires vers la Métairie Rouge, Port Barbe par exemple ou de cheminements au bord des rivières

- fonction économique et commerciale qui, depuis la première zone installée pour profiter de la nouvelle rocade nord, a pris beaucoup d'extension, la Bérangerais, Malabry et bientôt une zone artisanale à la Métairie Rouge
- fonction transport par route avec la rocade RD 39 qui permet la communication avec le centre et le nord de la commune, l'accès aux périphériques, à l'autoroute A11, par transports en commun pour communication avec Nantes, Orvault et la communauté d'Erdre et Gesvres (qui n'est pas inclus dans la métropole) par bus et le train-tram depuis Châteaubriant avec le projet de liaison des lignes 1 et 2 à La Babinière
- fonction installations particulières, sportives de haut niveau : le FC Nantes et bientôt le CREPS.

D'autres sites à enjeux gagnés par la vallée du Gesvres pourraient mettre en relation d'autres corridors, tel celui de la Verrière où des fonctions analogues pourraient être abordées avec une orientation vers le centre ville par le CD69 où la thématique "la nature en ville" pourrait être traitée.

Une annonce synthétique sur chaque lieu de site renseignerait sur les possibilités de connaissance. Un plan du lieu nommant le site et désignant les corridors et leur dénomination interpelleraient les métropolitains sur les choix possibles ou sur les utilisations à disposition proposées suivant la forme adoptée par les réalisateurs.

La découverte serait personnelle, elle se ferait suivant le rythme de chacun avec un engagement responsable pour l'utilisation. Des circuits pourraient aussi être organisés pour la randonnée, pour l'exploitation d'un thème particulier. Des moments d'animations et de concertations apporteraient une connaissance plus complète à ceux qui le désirent. Des jeux adaptés à l'âge des participants favoriseraient l'aspect ludique de la découverte. Des contacts pour renseignement à partir de photos prises, la possibilité d'adhérer à des applications sur smartphones pourraient être envisagés. Tout un panel d'informations-communications qui serait à la disposition des organisateurs suivant les moyens dont ils disposent. Ces formes d'utilisation seraient, à mon avis, préférables à la multiplication des panneaux sur les circuits qui, par leur nombre, dénaturent les paysages et captivent l'attention de la personne qui préférerait peut-être apprécier librement à cet instant la nature offerte à son regard, ayant toujours la possibilité de parfaire sa connaissance grâce au guide-livret disponible ou à la participation à une animation.

L'opinion des utilisateurs pourrait être donnée au moyen de fiches enquête et des rectifications pourraient être entreprises si nécessaire.

Des rapports intercommunaux étudieraient les liaisons qui prolongeraient les découvertes locales et formeraient des réseaux à la disposition des métropolitains. On parlerait ainsi d'un véritable voyage dans la métropole, d'une continuité écologique, d'une diversité de paysages, de similitude ou de partage de fonctions mais surtout d'une adhésion complète des communes à la métropole où chacune serait reconnue. La visite d'expositions locales, de musées comme ceux de Nantes, Carquefou ou le Chronographe de Rezé apporterait des compléments qui mettraient en valeur les entités de la métropole.

Cette approche serait possible grâce à la volonté des élus qui rassembleraient autour de leurs services les forces disponibles pour une collaboration bénéfique.

Et pourquoi pas, un petit clin d'œil au voyage à Nantes avec des constructions ou structures réalisées par des créateurs, on pourrait alors parler vraiment de délocalisation du "voyage à Nantes" !